



AMBASSADE DE SUISSE  
EN GRÈCE

an									a/a
Datum									ATHÈNES, le 23 avril 1967.
Visa									Téléphones 610 748, 610 753 Rue Sconfa 49
EPD		- 3. OKT. 1967							
Ref. p. A. 21. 31.		Athènes							

Réf.: 381.0 - BO/rg  
R.P. N° 1

CONFIDENTIEL

Monsieur W. S p ü h l e r  
Conseiller fédéral  
Chef du Département politique  
B e r n e

Junte militaire en Grèce

Monsieur le Conseiller fédéral,

Le coup d'Etat déclanché les premières heures du vendredi 21 avril a surpris par sa soudaineté et sa précision. Certes, ainsi que je vous l'avais signalé dans ma L.P. N° 5, d'aucuns avaient émis l'opinion, dans les cercles diplomatiques et politiques, que les élections législatives pourraient être renvoyées sine die. Mais les personnes qui exposaient cette thèse (directeur du Service d'informations de l'ONU, membres d'ambassades occidentales et de la mission diplomatique de l'URSS) pensaient que l'événement se produirait vers la mi-mai, c'est à dire peu avant la date fixée pour les élections (28 mai) et serait le fait de l'Union nationale radicale (ERE), si elle était alors convaincue que les urnes donneraient la majorité au grand parti adverse, l'Union du centre de M. Georges Papandréou.

Or, comme je l'expliquerai ci-dessous, les militaires qui se sont emparés du pouvoir à Athènes appartiennent à l'extrême droite et semblent condamner aussi bien les politiciens de l'Union du centre que ceux de l'ERE et des petits partis.

Mais avant d'entrer dans le vif du sujet, j'aimerais retracer brièvement les événements que nous venons de vivre. Les communications étant coupées et l'ambassade ne disposant malheureusement plus du service orange, j'ai dû recourir à l'obligeance de l'ambassade britannique pour vous transmettre, le 22 avril au matin, un message radio via Londres. Je suis en mesure de vous confirmer que notre colonie est saine et sauve, de même que les Suisses de passage annoncés à l'ambassade, comme l'équipe de la TV suisse romande, qui fait un reportage sur la vie politique dans ce pays. Quant aux avions bloqués de Swissair et Globair, ils ont quitté régulièrement l'aérodrome d'Hellinikon.



- 2 -

J'ai eu connaissance du coup d'Etat par un appel téléphonique du directeur de Swissair, vers 4 h. du matin. C'est à 3.10 h. qu'il avait été informé que l'avion de 03.25 h. à destination de Zurich ne pourrait s'envoler, à cause d'une révolution qui venait d'éclater. Aussitôt l'appareil a été gardé par la troupe. Un deuxième appel m'informait que les passagers étaient autorisés à se rendre dans un hôtel de la capitale, mais sans bagages. Puis ce fut le silence: toutes les communications étaient coupées.

Accompagné de M. Bringolf, vice-consul, j'ai cherché vers 06.00 h. à gagner l'ambassade, mais nous avons été refoulés à l'entrée de la ville. Toutes les artères principales étaient barrées par la troupe et des tanks avaient été placés aux points stratégiques. Nous avons donc dû rebrousser chemin. Vers 09.00 h., nous avons fait une nouvelle tentative et, cette fois-ci, avons été autorisés à passer; des ordres avaient dû entretemps être donnés pour la circulation des voitures diplomatiques. Quelques membres de la mission avaient également pu rejoindre la rue Makedonon.

J'ai aussitôt essayé d'établir des contacts avec le ministère des affaires étrangères et d'autres ambassades. Mes collègues allemands, français, israéliens, yougoslaves et japonais étaient désorientés par la tournure des événements. A l'ambassade des Etats-Unis, l'on m'a dit qu'on avait été aussi surpris de ce qui arrivait (à noter que l'ambassadeur fait une croisière en Méditerranée) et l'on a pu seulement me confirmer que les chefs politiques, tant de l'Union du centre que de l'ERE et d'autres partis, avaient été arrêtés, de même que l'ambassadeur Bitsios, conseiller politique, et le colonel Arnaoutis, secrétaire personnel du Roi. Le député Andréas Papandréou, qui habite Psychico, a opposé une résistance armée et des coups de feu ont été échangés. Il semble qu'il ait une jambe cassée. L'on m'a rapporté aussi que M. Canellopoulos n'avait pas obtempéré sans protestation à l'ordre des militaires. Les bureaux de l'EDA (parti pro-communiste) dans différents quartiers de la ville ont été perquisitionnés de fond en comble par la police, qui a fait usage de mitraillettes.

Le ministère des affaires étrangères et la direction de la presse étrangère étaient gardés militairement et l'accès en était interdit même aux fonctionnaires grecs qui y travaillent habituellement. Des mesures spéciales de sécurité avaient été prises devant chaque ambassade où deux policiers au moins étaient de faction.

Pendant ce temps, la radio militaire d'Athènes diffusait à intervalles rapprochés, avec un appel au calme, le communiqué suivant: "Dès aujourd'hui et jusqu'à nouvel avis, la circulation des

- 3 -

piétons et véhicules est interdite en ville. Les bourses de valeurs et de marchandises sont fermées. Un moratoire de 10 jours est décrété pour les effets de commerce. Il est interdit de retirer les dépôts en banque et d'acheter des devises ou de l'or. Il est interdit de dissimuler des denrées alimentaires; les coupables seront traduits devant les cours martiales extraordinaires. Les civils qui constatent de telles irrégularités sont invités à les signaler aux autorités. Les écoles de tous degrés - y compris les universités - sont fermées jusqu'à nouvel avis."

Le même émetteur transmettait un peu plus tard l'information suivante: "Par suite de la situation grave qui s'est créée hier à minuit, l'armée a pris en mains l'administration du pays." Puis il donnait le message ci-après: "Sur recommandation de mon conseil ministériel, en vertu de l'article 91 de la constitution, je décrète la suspension des articles suivants de la constitution: 5, 6, 8, 10, 11, 12, 14, 18, 20, 95 et 97, en raison des menaces contre la sécurité du pays et l'ordre public, dues à des dangers intérieurs. Constantin Roi, le Conseil ministériel, le président, les ministres."

L'interprétation de ce dernier texte est très difficile. Certains observateurs pensent qu'une pression très forte a été exercée sur le Roi et le cabinet Canellopoulos pour qu'ils signent ce décret. D'autres soutiennent qu'il s'agit d'un faux, qui aurait été diffusé alors que les membres du cabinet Canellopoulos étaient déjà en état d'arrestation et que le nouveau gouvernement militaire n'était pas encore constitué; il serait dû aux officiers supérieurs qui ont organisé le coup d'Etat, désireux d'afficher un semblant de légalité.

Mais que représente l'application de l'article 91 de la constitution hellénique? Cette disposition prévoit notamment qu'en cas de troubles graves ou de menace manifeste contre l'ordre public et la sûreté intérieure du pays, le Roi peut, sur proposition du conseil des ministres, suspendre par décret lesdits articles constitutionnels, qui ont trait aux libertés individuelles (arrestation et détention préventive, délits politiques, tribunaux d'exception, droits de réunion et d'association, inviolabilité du domicile, liberté de pensée et d'expression, secret postal et des communications, conseil de guerre). A cette liste a été ajoutée la peine de mort ~~par l'article 91 de la constitution~~ (bien que l'article 18, qui prévoit son abolition pour les délits politiques ne soit pas mentionné par l'article 91 de la constitution comme étant susceptible d'être suspendu). Juridiquement, cette mesure est donc anticonstitutionnelle. Mais est-on encore en régime constitutionnel? L'avocat-conseil de l'ambassade ne le pense pas.

- 4 -

Quoi qu'il en soit, la radio a donné expressément à ses auditeurs la signification de ces mesures d'exception. Puis, vers 17.00 h., elle a fait connaître le nom du nouveau chef du gouvernement, M. Constantin Kollias, procureur général auprès de la Cour de cassation, et les membres suivants du cabinet: Général Grégoire Spandidakis, chef de l'Etat-major de l'armée de terre, vice-président du conseil et ministre de la défense nationale; Colonel Nicolas Makarezos, ministre de la coordination économique; Brigadier Styrianos Patakos, ministre de l'intérieur; Colonel Georges Papadopoulos, ministre à la présidence du Conseil.

Le couvre-feu, décrété pour 18.30 h. vendredi 21 avril, a été scrupuleusement observé. Il a été reporté à 1 h. du matin dès la nuit de samedi à dimanche et jusqu'à nouvel ordre. Les communications téléphoniques ont été partiellement rétablies samedi; dans la soirée, il était possible d'appeler l'étranger, après plusieurs heures d'attente il est vrai.

J'avais reçu à mon domicile, le vendredi à 22.00 h., par l'entremise de l'ambassade britannique, le message du Département concernant l'avion de Globair bloqué à Athènes. Dans la communication que je vous ai adressée par la même voie, samedi matin, je vous faisais savoir que cet appareil avait pu poursuivre son vol vers Chypre.

La libre circulation des personnes a été rétablie ce matin-là. Les banques étaient ouvertes et les opérations sur compte-courant, ainsi que l'achat d'or et de devises, étaient de nouveau possibles. La ville offrait une physionomie calme et les cinémas étaient rouverts. C'est du reste sur l'apathie de la population que les auteurs du coup d'Etat ont misé. L'armée a été retirée de la ville dès le samedi, sauf aux abords du Palais royal, où le Souverain, rentré à Athènes pour la prestation du serment du nouveau gouvernement vendredi soir, est, dit-on, placé sous sa protection. La famille royale se trouve dans la villa de Tatoï, à 30 km. d'Athènes.

Selon certaines rumeurs, le coup d'Etat aurait fait de nombreux morts. La radio militaire a, au contraire, annoncé que le bilan de l'opération se soldait par 2 morts, ce qui est vraisemblable. Il y a eu, en revanche, plusieurs centaines d'arrestations de civils et de militaires.

De qui est composée la junte et pourquoi ce coup d'Etat?

- 5 -

La liste suivante, qui comprend 17 ministres et 2 sous-secrétaires d'Etat, a été donnée samedi après-midi par la radio:

Constantin Kollias	Président du Conseil
Général Grégoire Spantidakis	Vice-Président du Conseil et Ministre de la Défense Nationale
Colonel Nicolas Makarezos	Ministre de la Coordination
Brigadier Stylianos Patakos	Ministre de l'Intérieur
Colonel Georges Papadopoulos	Ministre à la Présidence du Conseil
Paul Economou-Gouras	Ministre des Affaires Etrangères
Georges Papadimitracopoulos	Ministre du Commerce
Vice-Amiral Athanase Athanassiou	Ministre de la Marine Marchande
Alexandre Matthéou	Ministre de l'Agriculture
Adamantios Androutsopoulos	Ministre des Finances
Paul Totomis	Ministre de l'Ordre Public
Léonidas Rozakis	Ministre de la Justice
Constantin Kalambokias	Ministre de l'Education Nationale
Panayotis Tsarouchis	Ministre des Travaux Publics
Efstathios Poulantzas	Ministre de la Prévoyance Sociale et de la Santé
Nicolas Economopoulos	Ministre de l'Industrie
Démètre Economopoulos	Ministre des Communications
<u>Sous-Secrétaires d'Etat</u>	
Général Georges Zoïtakis	Ministère de la Défense Nationale
Orlandos Rodinos	Ministère de la Coordination

Elle sera complétée par quelques sous-secrétaires d'Etat.

Les meneurs de jeu sont sans aucun doute des officiers supérieurs. Le premier ministre est magistrat, le ministre du commerce est le président de l'association hellénique des exportateurs et les autres civils sont de hauts magistrats et des avocats. Seul M. Economou-Gouras, ministre des affaires étrangères, occupait les mêmes fonctions dans le cabinet de transition de M. Paraskévopoulos. L'impression dominante est que les hommes forts du régime sont les trois colonels Patakos, Makarezos et Papadopoulos.

Quant aux mobiles du coup d'Etat, on ne peut en juger à l'heure actuelle que sur la base des déclarations faites par les porte-parole de M. Kollias et les renseignements très fragmentaires qu'il est possible de recueillir dans les milieux diplomatiques. Le principal est l'annulation des élections, qui, disent les membres de la junte, ne résoudraient pas actuellement la grave crise politique qui paralyse le pays. Le régime parlementaire ne sera rétabli que lorsqu'auront été mis hors d'état de nuire les adeptes de la sub-

- 6 -

version et les démagogues, c'est à dire - à mon sens - les communistes de l'EDA et les politiciens gauchissants de l'Union du centre. Le premier ministre Kollias est un ennemi personnel des leaders de ce dernier parti, MM. Georges et André Papandréou, ainsi que M. Bacopoulos, qui avaient, lors du procès du député Lambrakis, assassiné à Salonique, tenté de l'évincer de sa charge de magistrat.

On pourrait qualifier la tendance de la junte de "justicialiste" et il n'est pas exclu qu'elle prononce la dissolution des partis politiques. Dans une déclaration radiodiffusée, son porte-parole a dit, en effet, qu'il n'y avait plus désormais ni gauche, ni droite, mais seulement le peuple hellénique.

Samedi, un informateur militaire nous signalait que le député Andréas Papandréou avait été condamné à mort et exécuté séance tenante. L'intéressé aurait - selon les documents séquestrés par la police - établi avec d'autres un plan visant à s'emparer du corps d'armée de Salonique pour renverser la junte. Ce plan aurait échoué et l'armée serait, selon la même source, tout entière acquise au nouveau régime. La nouvelle de cette exécution a toutefois été formellement démentie aujourd'hui\* En revanche, M. Canellopoulos et la plupart des membres de son cabinet ont été libérés.

\*par une source officielle

Au demeurant, le message gouvernemental du 22 avril affirme sa fidélité à l'Alliance atlantique sur un pied d'égalité avec les autres membres, son désir de reprendre les pourparlers avec le gouvernement turc sur l'affaire de Chypre, sa volonté de développer l'économie du pays et d'accroître le bien-être du peuple, en dehors de toute considération idéologique.

Que fera le gouvernement de M. Kollias? Quelle est la position du Roi, dont le silence est complet? Aux termes de l'article 91 de la constitution, les mesures d'exception ne sauraient se prolonger au-delà de dix jours. Le Parlement - même s'il a été dissout - devrait être convoqué dans ce délai pour décider si ces mesures doivent être maintenues ou abrogées. La plupart des observateurs pensent que la constitution ne sera pas respectée et que les militaires s'installeront au pouvoir pour longtemps.

Une autre grande inconnue est l'attitude des Etats-Unis, dont la position est prédominante dans ce pays. Certains de nos informateurs prétendent que l'ambassade et les services de renseignements américains étaient parfaitement au courant de ce qui se tramait. La croisière de l'ambassadeur ne serait qu'un trompe-l'oeil,

- 7 -

de même que sa visite de la semaine dernière à M. Georges Papandréou. En réalité, les Américains se seraient rendus compte que l'Union du centre allait remporter la victoire aux élections et ils auraient accordé leur appui aux officiers supérieurs désireux de supprimer le régime parlementaire. Mais ce n'est là qu'une hypothèse qu'il faudra vérifier.

Quoi qu'il en soit, la Grèce vit actuellement des jours difficiles.

Veillez agréer, Monsieur le Conseiller fédéral, l'assurance de ma haute considération.

Le Chargé d'affaires de Suisse a.i.:

S. Bouquillon